Mathias Couret

30 ans d'expérience dans le béton hydraulique et les adjuvants

De 1990 à 1993

Mathias Couret a exercé les fonctions de conducteur de travaux au sein de Bouygues bâtiment avec la charge de mettre en application les premiers BHP sur chantier.

De 1993 à 2002

Il a assuré les fonctions de conseiller technique, spécialisé en adjuvants du béton au sein de la société SIKA France. En charge de la formation des artisans du bâtiment aux techniques de la construction.

De 2002 à 2008

Il a occupé les fonctions d'ingénieur d'affaire en charge des bétons spéciaux au sein de la société BASF CC France. Poste centré sur le développement des nouveaux produits et procédés dans le domaine des travaux souterrains.

Depuis 2008

Il officie en travailleur indépendant « MC EXPERTISE » dans le domaine du conseil technique aux entreprises du bâtiment, aux centrales à bétons et aux usines de préfabrication. En 2010 Il a créé un laboratoire de contrôle des matériaux de construction rattaché à son entreprise de conseil

Depuis 2017

Il est expert judiciaire près de la Cour d'appel Aix en Provence rubrique : Génie Civil ; Gros œuvre Structure

Depuis 2021

Il est expert judiciaire près de la Cour Administrative d'appel de Marseille rubrique : Génie Civil ; Gros œuvre Structure

Mathias Couret est diplômé de l'institut universitaire de technologie de Nîmes, en Génie Civil et TP

Contact : **Mathias Couret**, 1900 avenue Jean Pallet Parc du Grand Pont Lot N°11 13880 VELAUX m.couret@mc-expertise.com

Tél Port 06 31 37 14 44 Tél fixe 04 13 43 63 90